

MASTER – MENTION TECHNIQUES, PATRIMOINE, TERRITOIRES DE L'INDUSTRIE : HISTOIRE, VALORISATION DIDACTIQUE

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Ouverture sur des axes d'intervention et définition de la nature des projets de valorisation du patrimoine pouvant être mis en place dans une logique de développement local
- Conseils techniques, artistiques et financiers pour le montage et mise en cohérence de projets de valorisation et d'animation du patrimoine scientifique et technique
- Contribution au développement et à la pérennisation des projets de valorisation et d'animation du patrimoine
- Optimisation de la faisabilité du projet de valorisation et d'animation du patrimoine
- Garantie de l'équilibre financier du projet en sollicitant des financements spécifiques
- Rédaction des cahiers des charges, et travail avec l'équipe affectée par la structure à la mise en œuvre du projet
- Définition avec les structures porteuses du projet, les stratégies futures
- Développement des actions de médiation, de sensibilisation et de découverte, permettant de diversifier et de fidéliser les publics
- Structuration d'une démarche de développement durable en prenant en compte le territoire
- Promotion de(s) projet(s) de valorisation et d'animation du patrimoine
- Accueil et intermédiation avec publics diversifiés
- Organisation des acquisitions, des collections, des expositions et des opérations de conservation
- Participation au développement de la recherche, à des publications scientifiques

2. Référentiel de compétences

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Compétences spécifiques

- Analyser les données socio-économiques, culturelles et politiques du territoire
- Apporter des conseils techniques, artistiques et financiers
- Construire des partenariats stratégiques (publics et privés)
- Rechercher des financements (publics et privés)
- Définir les objectifs et le concept des projets de valorisation et d'animation du patrimoine en prenant en compte, les besoins exprimés par le territoire et les conditions d'accès à l'offre culturelle
- Elaborer le montage budgétaire
- Respecter les cadres réglementaires spécifiques au secteur du patrimoine des projets pour en garantir la faisabilité
- Coordonner les différent.e.s intervenant.e.s impliqué.e.s dans le projet de valorisation et d'animation du patrimoine
- Analyser et exploiter les résultats de l'évaluation
- Construire à partir d'objectifs définis, un programme de valorisation et d'animation du patrimoine
- Mobiliser et mettre en place les moyens permettant l'accueil et l'accompagnement qualitatif des différents publics ciblés
- Construire un projet de valorisation et d'animation du patrimoine
- Elaborer une stratégie globale de communication
- Coordonner et mettre en œuvre la réalisation, des supports et des modes de communication choisis
- Identifier, analyser et interpréter les données
- Identifier et valoriser les enjeux du patrimoine scientifique et technique
- Transmettre des faits scientifiques et leurs interprétations possibles
- Convoquer et interroger l'histoire des sciences et des techniques afin de susciter des débats
- Mobiliser les différents outils de communication pour transmettre un message à contenu scientifique et technique

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.